

Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre liste de diffusion.
Si vous ne pouvez pas voir ce message correctement, [ouvrez-le dans un navigateur web](#)

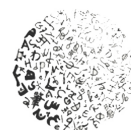
Centre québécois du P.E.N. international

Infolettre no 99

vendredi 25 juin 2021



écriture et liberté



 PEN-INTERNATIONAL.ORG

@PENINTERNATIONAL



Jordi Sánchez et Jordi Cuixart sont sortis de prison le 23 juin 2021

Espagne : les écrivains catalans emprisonnés graciés

- 23 juin 2021

PEN International et PEN Catalan saluent la libération des écrivains catalans injustement emprisonnés et des dirigeants de la société civile, Jordi Sànchez et Jordi Cuixart, qui purgeaient une peine de neuf ans de prison pour sédition en raison de leur participation au référendum sur l'indépendance de la Catalogne organisé le 1er octobre 2017. Sànchez et Cuixart ont été parmi neuf politiciens et militants catalans emprisonnés et **graciés** par le gouvernement espagnol hier. Tous restent interdits de fonction publique, les grâces étant conditionnées à ce qu'ils ne commettent pas de crimes graves pendant une période donnée.

« La libération de Jordi Sànchez et Jordi Cuixart est un énorme soulagement, mais ils n'auraient jamais dû être condamnés pour sédition. Qu'ils aient passé près de quatre ans derrière les barreaux est une injustice et un outrage. Personne ne devrait être emprisonné pour s'être exprimé pacifiquement. Bien qu'il s'agisse d'une étape positive, nous exhortons les autorités espagnoles à annuler également les peines et les condamnations de Sànchez et Cuixart », a déclaré Salil Tripathi, président du Comité des écrivains en prison de PEN International.

Les grâces sont intervenues un jour après que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a **demandé** à l'Espagne de gracier ou de libérer de prison les politiciens et militants catalans, et de modifier la définition des crimes de rébellion et de sédition dans le Code pénal de telle sorte qu'ils ne peuvent pas conduire à des « sanctions disproportionnées pour les transgressions non violentes ».



Turquie : Selahattin Demirtaş, condamné à la prison pour avoir « ciblé un procureur »

- Istanbul, 28 mai 2021 – Réseau de communication indépendant BIA (Bianet anglais)

Au motif d'avoir tenu des propos sur l'ancien procureur général d'Ankara, Yüksel Kocaman, l'homme politique Selahattin Demirtaş a été condamné à une peine de deux ans et six mois de prison pour avoir « fait d'un agent de lutte au terrorisme une cible. »

Ancien co-président du Parti démocratique du peuple (PDP), Selahattin Demirtaş a eu sa dernière audience dans le cadre d'un procès à la suite de ses propos sur l'ancien procureur général d'Ankara, Yüksel Kocaman.

Depuis novembre 2016, Selahattin Demirtaş se trouve derrière les barreaux de la prison de type F (en isolement) de la province d'Edirne. Accusé d'avoir « insulté et fait d'un agent de la lutte au terrorisme une cible », il a assisté à l'audience du 25e Tribunal pénal spécial (pour les peines lourdes ou graves) par l'intermédiaire du Système d'information audiovisuel (SIA).

Dans le rendu de la décision, le tribunal a jugé que Selahattin Demirtaş sera condamné à une peine de prison de deux ans et six mois.

Prenant la parole pour sa défense, Demirtaş a déclaré : « Le procureur Yüksel Kocaman a désigné un autre procureur et déposé contre moi un acte d'accusation fondé sur ma défense devant la Cour » tenue par Kocaman.

Soulignant que l'une des déclarations de la défense portées contre lui en guise de « preuve pénale » était celle qu'il avait faite devant le 19e Tribunal pénal spécial d'Ankara, Demirtaş a déclaré également qu'aucun homme de loi raisonnable ne peut porter d'accusations contre lui en se fondant sur le contenu de la déclaration qu'il avait faite dans le cadre de la défense.

Faisant ressortir que cette défense ne constituait pas un crime, Demirtaş a fait remarquer qu'il n'est nul besoin d'être légiste pour le savoir et que quiconque la lit peut s'en rendre compte. En faisant nommément référence au procureur général d'Ankara (Yüksel Kocaman), Demirtaş avait alors dit de ce dernier qu'il avait organisé contre lui un complot politique. « Je le traduirai en justice pour qu'il s'explique. Si je meurs, mes avocats, mes héritiers donneront suite au processus judiciaire. Je n'abandonnerai jamais la recherche de la justice. »

Lire [l'article](#).



Belarusian activist Roman Protasevich in a confession video released by Belarusian authorities, after being arrested when his Ryanair flight was redirected to Belarus in a "state-sponsored hijacking".

Le militant biélorusse Roman Protasevich dans une vidéo d'aveux diffusée par les autorités biélorusses, après son arrestation qui a suivi la redirection de son vol de Ryanair vers la Biélorussie, dans un « piratage organisé par l'État ».

Biélorussie : Les autorités doivent mettre fin de toute urgence à la répression acharnée contre les voix indépendantes

– 25 mai 2021

Les autorités de Biélorussie doivent mettre fin de toute urgence à leur répression incessante contre les voix indépendantes et critiques, a déclaré aujourd'hui PEN International, alors que les attaques contre les écrivains, les journalistes et les travailleurs culturels en Biélorussie se poursuivent sans relâche.

Le 23 mai, Roman Protasevich, blogueur et ancien rédacteur en chef de la chaîne populaire d'opposition NEXTA accessible sur *Telegram*, a été [arrêté](#) par la police biélorusse après que son vol à destination de la Lituanie a été détourné vers l'Aéroport national de Minsk. Protasevich revenait d'une conférence économique en Grèce à laquelle avait participé la chef de file de l'opposition biélorusse Svetlana Tikhanovskaïa, et s'apprêtait à revenir à Vilnius, en Lituanie, où il vivait en exil. Selon BelTA, l'[agence de presse officielle](#) de Biélorussie, le président biélorusse Alexander Lukashenko a personnellement donné l'ordre de faire atterrir l'avion à la suite d'une alerte à la bombe. Aucune bombe n'a été trouvée à bord.

Roman Protasevich s'est opposé ouvertement à Loukachenko, dont la réélection en août 2020 à la suite d'[élections entachées d'irrégularités](#) a déclenché des manifestations de masse qui ont

conduit à un nombre sans précédent déclenché des manifestations de masse qui ont conduit à un [nombre sans précédent](#) d'arrestations, de détentions et de passages à tabac par la police. Dans une vidéo diffusée le 24 mai, Protasevich a démenti les informations selon lesquelles il aurait souffert de problèmes de santé depuis son arrestation et a déclaré qu'il « avouait » avoir incité à des émeutes de masse, pour lesquelles il pourrait encourir jusqu'à 15 ans de prison. Il serait détenu au centre de détention n° 1 de Minsk. Le KGB – l'agence de sécurité de Biélorussie – a inscrit son nom sur une liste de terroristes, pour laquelle il pourrait encourir la peine de mort. À la suite de l'arrestation de Protasevich, la Biélorussie fait face désormais à une [condamnation internationale](#). L'Union européenne a rapidement imposé des sanctions sectorielles à la Biélorussie et interdit aux compagnies aériennes de l'Union de survoler le pays.

« L'acte biélorusse est scandaleux, criminel, imprudent et dangereux. Il mérite la plus ferme condamnation. Il est au-delà de toutes les normes de déployer de tels moyens pour s'en prendre à un journaliste. Il est clair que l'administration de Loukachenko ne recule devant rien pour faire taire la dissidence. Les mesures extraordinaires que son gouvernement a prises pour arrêter le blogueur d'opposition Roman Protasevich dépassent l'entendement. Nous demandons d'urgence sa libération immédiate et inconditionnelle et l'abandon de toutes les charges retenues contre lui. L'arrestation choquante de Protasevich envoie non seulement un avertissement terrifiant aux voix indépendantes en Biélorussie, mais elle crée également un précédent extrêmement inquiétant pour ceux qui vivent en exil. Elle réécrit en outre les protocoles de l'aviation civile internationale ainsi que le droit international. La communauté internationale doit rester fermement unie pour s'opposer à cet acte de détournement par l'État. Les autorités biélorusses doivent mettre fin immédiatement à leurs attaques croissantes contre la liberté d'expression et libérer tous ceux qui sont injustement emprisonnés », a déclaré Salil Tripathi, président du Comité des écrivains en prison de PEN International.

L'arrestation de Roman Protasevich est le dernier exemple d'une série d'attaques croissantes contre la liberté d'expression en Biélorussie. Le 18 mai, le ministère de l'Information a [bloqué l'accès](#) à TUT.BY, l'un des principaux médias indépendants en ligne du pays, tandis que des agents du Département des enquêtes financières ont fait une descente dans ses bureaux et interrogé plusieurs de ses journalistes dans le cadre d'une [enquête criminelle](#) sur des allégations de « grande évasion fiscale » par l'équipe de direction de TUT.BY.

De nombreux [écrivains, journalistes et travailleurs culturels](#) ont en outre été victimes d'arrestations arbitraires, de détentions, de licenciements et d'actes de censure ces derniers mois, dans un effort apparent de réprimer la dissidence et de punir ceux qui osent dénoncer les violations des droits fondamentaux. PEN International appelle les autorités biélorusses à mettre immédiatement fin à leur assaut croissant contre la sphère culturelle.



Photo: Tobias Schwarz Agence France-Presse Depuis l'incarcération de Raïf Badawi le 17 juin 2012, des manifestations ont eu lieu un peu partout dans le monde.

Notre membre d'honneur Raïf Badawi obtiendra-t-il la citoyenneté canadienne?

D'après La Presse Canadienne

Une motion qui demande au ministre fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté d'attribuer la citoyenneté à Raïf Badawi a été adoptée par le Sénat le soir du 3 juin 2021. La motion 80, déposée par la sénatrice indépendante Julie Miville-Dechéne demande au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté d'attribuer la citoyenneté à Raïf Badawi « selon le pouvoir discrétionnaire que lui confère la Loi sur la citoyenneté, à l'article 5, qui lui permet d'attribuer la citoyenneté à toute personne afin de remédier à une situation particulière et inhabituelle de détresse ».

Accorder la citoyenneté à Raïf Badawi pourrait permettre à Ottawa de lui offrir des services consulaires et d'exiger sa libération. Mais cette motion ne force la main du ministre de l'Immigration que moralement.

« Il est clair pour moi qu'il s'agit en effet d'une situation particulière de détresse et de persécution, mais c'est aussi une cause qui a des liens indéniables avec le Canada, et en particulier le Québec » avait indiqué la sénatrice Julie Miville-Dechéne dans une allocution le 17 mars dernier, ajoutant que « Raïf Badawi est détenu depuis neuf ans en Arabie saoudite pour insulte envers l'Islam, alors que sa courageuse épouse Ensaf Haidar et leurs trois enfants ont obtenu l'asile chez nous et se sont installés à Sherbrooke ».

La sénatrice indépendante a fait valoir que même si l'Arabie saoudite ne reconnaît pas la double

citoyenneté, « en vertu du droit international, il n'est pas interdit pour un pays d'exercer sa protection diplomatique en faveur d'un ressortissant ayant la double nationalité. »

Lire [l'article](#).

Une lettre pour la citoyenneté canadienne de Raïf Badawi

Une lettre collective rendue publique a été signée par le président du Centre québécois du PEN international et le président de son Comité pour la défense des écrivains persécutés, qui demande qu'on accorde la citoyenneté canadienne à Raïf Badawi. Ce dernier est membre d'honneur du Centre québécois du P.E.N. international.

Lire [la lettre](#).



Une exposition virtuelle pour le centenaire de PEN International

Le 16 juin, PEN International lançait, pour célébrer son centenaire, sa toute première collection d'archives numériques, une plateforme qui présente son histoire et les événements marquants depuis 1921. Nous vous invitons à visiter le site Web de cette [exposition](#) (cliquer sur les carrés rouges pour avoir accès aux versions françaises).

ACTIVITÉS DU CENTRE QUEBÉCOIS DU P.E.N. INTERNATIONAL



PEN INTERNATIONAL TRANSLATION AND LINGUISTIC RIGHTS COMMITTEE
ANNUAL ONLINE MEETING // JUNE 25-26, 2021

100 years,
100(s of) voices

pen
INTERNATIONAL

**PUBLIC PANEL #1:
THE TLR COMMITTEE'S HISTORY
IN THE CONTEXT OF PEN CENTENARY**

**14:00 BST (LONDON TIME)
FRIDAY, 25 JUNE 2021**

Why did PEN decide to unite Translation and Linguistic Rights (TLR)? Quechua, Pangasinan, Tumbuka, Inuit... what programs have been implemented on the ground by PEN Centres to promote all literatures? From the Universal Declaration of Linguistic Rights to the Quebec Declaration on Translation and Translators and the inclusion of writers in indigenous languages, a long path has been walked since the creation of the TLRC in 1978.

Carles Torner Moderator PEN International / Centenary Director	Nina Jaramillo (PEN Argentina)	Marita Banda (PEN Zambia)	Santiago Villafania (PEN Philippines)	Louis Jolicœur (PEN Québec)
Catalan poet and writer. Former Chair of the Translation and Linguistic Rights Committee of PEN International.	Coordinator of the Indigenous Languages Committee (PEN Argentina). Belongs to the Qulla People. Lawyer, specialist in the Law of Indigenous Peoples. Teacher, panelist and trainer. Member of the Regional Observatory of Human Rights and Indigenous Peoples.	Multilingual poet and author, educator and editor. Member and Coordinator of the Civil Society Project on Mother Languages at PEN Zambia.	Award-winning poet who writes in English and Pangasinan. His works are among the few that comprise the Pangasinan contemporary literary body. Commissioner for the Pangasinan Historical and Cultural Commission.	Author, translator, interpreter and professor of translation. His recent research deals with national identities, protection of minorities and the place of translation in an ever more globalized world. Member of P.E.N. Québec.

LITERATURES RESIST MORE VOICES THAN EVER

RÉUNION ANNUELLE EN LIGNE DU COMITÉ DE LA TRADUCTION ET DES DROITS LINGUISTIQUES DE PEN INTERNATIONAL / 25-26 JUIN 2021

- Panel public no 1 : L'histoire du comité dans le contexte du centenaire de PEN, 25 juin 2021

Louis Jolicœur, membre du Centre québécois du P.E.N. international participera à ce panel qui abordera sur les thèmes suivants : Pourquoi PEN a-t-il décidé d'unir, dans son comité CTDL, les termes « traduction » et « droits linguistiques »? Quechua, Pangasinan, Tumbuka, Inuit... quels programmes ont été mis en place sur le terrain par les Centres PEN pour promouvoir toutes les littératures? De la *Déclaration universelle des droits linguistiques* à la *Déclaration de Québec sur la traduction et les traducteurs* et l'inclusion des écrivains en langues autochtones, un long chemin a été parcouru depuis la création en 1978 du Comité de la traduction et des droits linguistiques.



Une nouvelle membre au conseil d'administration

Le 10 juin, une nouvelle membre faisait son entrée au conseil d'administration. Il s'agit de Sherry Simon, qui remplacera Louis Jolicœur à la tête du Comité pour la traduction et les droits linguistiques.

Née à Montréal, Sherry Simon a fait de cette ville la matrice de ses écrits sur la traduction, l'histoire culturelle et les villes multilingues (*Traverser Montréal : une histoire par la traduction*, 2008; *Villes en traduction*, 2013). Elle prête une attention particulière aux relations interculturelles au Québec et à l'évolution de ces rapports dans la littérature et au cinéma. Ses écrits explorent des villes aussi diverses que Barcelone, Calcutta et Trieste, et plus récemment, les villes de l'ancien empire Habsbourg. Son dernier livre, *Translation Sites* (2019), en voie de traduction, offre des visites guidées de « lieux » de traduction un peu partout dans le monde. Professeure et chercheuse émérite au Département d'études françaises à l'Université Concordia, elle y enseigne la littérature et la traduction. Elle a collaboré à la traduction vers l'anglais des essais de Michel Foucault. Membre de la Société royale du Canada et de l'Académie des lettres du Québec, Sherry Simon a reçu une bourse Killam en 2009 et le prix ACFAS André-Laurendeau en 2010. Elle prépare actuellement un essai, *Promenades polyglottes : Le Mont-Royal et ses langues*.

Renouvellement de votre cotisation

Saviez-vous que les frais d'adhésion et les dons de nos membres sont notre seule source de revenus, notre organisme n'étant admissible à aucune subvention gouvernementale?

Votre adhésion au Centre québécois du P.E.N. international contribuera à la libération de plusieurs écrivains à travers le monde ou à la fin du harcèlement qu'ils endurent, encore aujourd'hui, dans ce climat de pandémie.

Si vous avez déjà renouvelé votre adhésion, nous vous en remercions.

Si vous ne l'avez déjà fait, et que vous êtes en mesure de le faire malgré la pandémie, nous vous invitons à payer votre cotisation en ligne à <https://penquebec.org/adherer/> ou de renvoyer le formulaire que vous trouverez sur le site au même endroit, avec votre chèque. Pendant la pandémie, nous avons une adresse temporaire :

Dominique Gaucher
7, av. Verdi
Laval (Québec) H7N 3C1

Votre nouvelle carte sera valide du 1er janvier au 31 décembre 2021.

En vous remerciant du fond du cœur,

Le Conseil d'administration du Centre québécois du P.E.N. international

Traductions de l'anglais : Nora Atalla et Jean-Pierre Pelletier.

Révision linguistique : Nora Atalla



Twitter

Suivez-nous sur Twitter pour rester à jour concernant les nouvelles et autres informations de notre entreprise.



Facebook

Souscrivez à notre page Facebook pour suivre nos nouvelles, nouveautés et autres discussions.

Les membres du Conseil d'administration du Centre québécois du P.E.N.

international :

Président :

Gaston Bellemare

Vice-présidente - Québec :

Nora Atalla

Trésorière :

Michèle Bernard

Administrateurs :

Germaine Beaulieu
Salah El Khalfa Beddiari
Pauline Michel
Diane Régimbald
Mattia Scarpulla
Sherry Simon
Félix Villeneuve

Coordonnatrice :

Dominique Gaucher

Membres d'honneur :

Raïf Badawi (Arabie saoudite)
Asli Erdogan (Turquie)
Angye Gaona (Colombie)
Homa Hoodfar (Iran-Canada)

La littérature ne connaît pas de frontières et doit demeurer une devise commune à tous.

Charte du PEN

3492, av. Laval. Montréal, Québec H2X 3C8

Pour cesser de recevoir des courriels de notre part, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

C.P. 23279, C.P. des boulevards, Laval, Québec H7N 6K1